



24 octobre 2016

(16-5782)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

## **ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE: RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LES MEMBRES**

NORVÈGE

*Addendum*

La communication ci-après, datée du 14 octobre 2016, est distribuée à la demande de la délégation de la Norvège.

---

### **OFFICE NORVÉGIEN DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE**

1. En collaboration avec l'Académie de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Office norvégien de la propriété industrielle organise chaque année depuis l'an 2000 des cours de formation d'une semaine sur les droits de propriété intellectuelle. Ces cours rassemblent jusqu'à 15 participants venus des offices nationaux de la propriété industrielle de pays en développement et de pays en transition du monde entier (pays figurant sur la liste du CAD de l'OCDE). Gratuits pour les participants, ils sont financés par le Ministère norvégien des affaires étrangères. Les frais de voyage sont pris en charge par l'OMPI, qui traite aussi les demandes de participation des candidats.
2. Le groupe cible consiste en fonctionnaires s'occupant des droits de propriété intellectuelle au plan pratique. Les cours visent à mieux faire comprendre aux participants les différents droits de propriété intellectuelle, l'accent étant mis sur le travail pratique et la gestion administrative des demandes de titres de propriété industrielle. Les thèmes abordés en 2015 portaient sur les brevets, tandis que le cours de 2016 traitait des marques de fabrique et de commerce. Des employés de l'Office norvégien de la propriété industrielle et de l'Académie de l'OMPI ont fait les exposés en anglais.
3. Depuis 2015, l'Office norvégien de la propriété industrielle a élargi les activités avec un nouveau programme à l'intention des pays en développement et des pays en transition (pays figurant sur la liste du CAD de l'OCDE). En élargissant les activités, la Norvège souhaite contribuer au programme pour le développement de l'OMPI et offrir une assistance technique axée sur la demande.
4. Le thème du nouveau programme est la qualité des brevets, et le groupe cible consiste en employés et cadres de rang supérieur des offices nationaux de la propriété industrielle qui sont mandatés pour engager et mettre en œuvre des projets spécifiques.
5. Le nouveau programme comprend 4 phases, et rassemble jusqu'à 15 participants. Il est gratuit pour les participants et est entièrement financé par le Ministère norvégien des affaires étrangères.
6. Au cours de la première phase, les participants identifient un projet en rapport avec la qualité des brevets qui présente un intérêt pour leur pays.

7. La deuxième phase consiste en deux semaines de formation à Oslo, où l'Office norvégien de la propriété industrielle, conjointement avec des représentants du secteur privé et des milieux universitaires, donne des conférences, organise des visites d'étude et guide les travaux pratiques préliminaires sur des projets nationaux de chacun des participants.

8. La troisième phase se déroule dans le pays du participant, où celui-ci met en œuvre son projet avec l'aide d'un collègue norvégien, qui est joignable par téléphone et par courrier électronique.

9. La quatrième phase consiste en une session de suivi d'une semaine dans un pays en développement, où des représentants de l'Académie de l'OMPI et de l'Office norvégien de la propriété industrielle évaluent les projets avec les participants.

10. L'Office norvégien de la propriété industrielle coopère aussi avec l'OMPI et contribue à la fourniture des services d'information en matière de brevets à l'intention des pays en développement. On trouvera de plus amples renseignements à l'adresse suivante:

[http://www.wipo.int/patentscope/en/data/developing\\_countries.html](http://www.wipo.int/patentscope/en/data/developing_countries.html).

Pour toute demande de renseignement, s'adresser à:

M. Vegar Johnsrud  
Senior Legal Adviser  
Legal and International Affairs Norwegian Industrial Property Office  
P. O. Box 8160 Dep.  
Sandakerveien 64  
N-0033 OSLO

Téléphone: +47 22 38 74 38  
Fax: +47 22 38 73 01  
Adresse électronique: [jsa@patentstyret.no](mailto:jsa@patentstyret.no)

---